



CHÂTEAURoux
Métropole

Vendredi 30 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stationner à Châteauroux : création d'une zone Unik

À partir du 1^{er} juillet 2017, Châteauroux Métropole crée une nouvelle zone de stationnement en centre-ville, la zone « Unik », qui vient s'ajouter aux deux zones existantes, « Rapid » et « Trankil ».

Depuis le 1^{er} février 2017, le stationnement en centre-ville de Châteauroux est modifié et se répartit en deux zones, « Rapid » et « Trankil », avec un espace spécifique délimité pour la place Voltaire.

Au 1^{er} juillet 2017, une nouvelle zone, la « zone Unik », fera son apparition pour faciliter les conditions de stationnement des usagers de la gare SNCF et de la gare routière.

Délimitation de la zone

La « zone Unik » regroupe le stationnement sur la place Voltaire et la rue Bourdillon, compris entre le rond-point Willy-Brandt et l'avenue du Général-Ruby. Cette zone payante apparaît en violet sur la carte incluse dans le guide du stationnement et possède un tarif unique de 2 € la journée.

Cette zone a été créée afin de faciliter la vie des usagers qui empruntent le train ou le car pour se rendre au travail et stationnent à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière.

CONTACT PRESSE

Amélie Tissot

amelie.tissot@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 36

www.chateauroux-metropole.fr

Un tarif spécifique

Le stationnement sur cette zone est cumulable sur plusieurs jours. Il est payant de 6 heures à 20 heures.

Rue Bourdillon

Comptez 2 € la journée, limité à 12 €, permettant de stationner au maximum 6 jours, du lundi au samedi. Le stationnement est gratuit le dimanche et les jours fériés.

Place Voltaire

Comptez 2 € la journée, limité à 10 €, permettant de stationner au maximum 5 jours, du lundi au vendredi. Le stationnement est gratuit le week-end et les jours fériés.

Les abonnements concernent uniquement la place Voltaire.
Comptez 33 € / mois et 345 € / an.

Neuf horodateurs avec des moyens de paiement multiples

La place Voltaire est équipée de quatre horodateurs et la rue Bourdillon de trois machines.

Pour la rue Bourdillon, un paiement dématérialisé par téléphone fixe, mobile ou Internet (système PaybayPhone) est proposé, en plus du paiement possible par carte bancaire - avec ou sans contact - ou par pièces de monnaie. La rue Bourdillon est payante de 6h à 20h en continu, contrairement aux autres zones de stationnement qui le sont de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

Pour la place Voltaire, le paiement s'effectue soit par téléphone fixe, mobile ou Internet (système PaybayPhone) ou par pièces de monnaie.

La « zone Unik » compte environ 345 places de stationnement, dont quelque 300 places à Voltaire.

À noter

Pour rappel, le stationnement est interdit sur la place Voltaire, le samedi matin jusqu'à 14h, en raison du marché (sauf travées 1 et 2), et en août pendant la tenue du festival DARC.

CONTACT PRESSE

Amélie Tissot

amelie.tissot@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 34 36

www.chateauroux-metropole.fr